

---

---

# COUPOLES

BELGIQUE - BELGIË  
P.P.  
4432 ALLEUR  
9/2033



**PERIODIQUE SEMESTRIEL N° 54 (2/2007)**

---

---



Montée vers le cratère avant de ranimer la flamme du souvenir

---

---

Front de sauvegarde du fort de Loncin, rue des héros , 15 bis - 4431 Loncin - Belgique  
Tel: 04/246.44.25 – Comptes bancaires : 001-1122117-97  
<http://www.fortdeloncin.com>

---

---

## **LE MOT DU PRESIDENT**

Certains d'entre vous auront appris ou auront même participé à l'inauguration communale du nouveau projet mis en œuvre au Fort de Loncin à l'aide de subsides européens, régionaux et communaux. Pour ceux qui n'ont pas été informés de cette inauguration ou qui ont regretté de ne pas y avoir été conviés, ne nous en veuillez pas, car d'une part c'était uniquement l'administration communale d'ANS qui invitait, et d'autre part, élections obligeant, l'inauguration concernée précédait la clôture réelle des travaux qui n'aura lieu quant à elle que vers le mois de juillet prochain.

Il n'en reste pas moins que le projet concerné, une fois terminé, devrait avoir fière allure, et constituer un outil de qualité afin de sensibiliser nos visiteurs à l'absurdité et l'horreur de la guerre, sur son caractère inique, et enfin sur l'importance de construire une Europe et au-delà un monde plus juste où les différends ne se règlent pas à coups de bombes.

Ainsi, le visiteur entamera sa visite par le Musée jouxtant l'accueil où, à l'aide des différentes pièces d'époque et maquettes qui y sont présentées, il pourra commencer à appréhender le drame survenu il y a près d'un siècle. Il convient de souligner que ledit Musée est exceptionnel tant par la qualité, que par la complémentarité des pièces y présentées et n'a sans doute pas d'équivalent en Wallonie.

Le visiteur, placé mentalement dans la peau d'un soldat de 1914 au moyen des commentaires distillés par son audio guide, se rendra ensuite dans le Fort proprement dit, par un cheminement qui se veut visuellement interpellant. A cet effet, la totalité de la descente vers la poterne d'entrée a été recouverte de métal, qui par sa couleur rouille évoquera inmanquablement les coupoles du Fort.

Débutent alors la visite des locaux de contrescarpe où sont évoqués les événements ayant abouti à la guerre, ainsi que les conditions de vie journalière dans le Fort.

Le visiteur parcourt ensuite la contre escarpe gauche où sera mis en lumière, de façon "percutante", l'angoisse et la peur qui a dû étreindre ces hommes au seuil de la mort. En quelque sorte, le visiteur vivra, comme s'il y était, le dernier quart d'heure de l'agonie du Fort, explosion finale comprise.

Après cet épisode quelque peu décoiffant, le visiteur se rendra successivement sur le massif central afin d'y découvrir le cratère de l'explosion, et à la crypte restaurée pour l'occasion.

Enfin, au moyen de différentes bornes reprenant des photos et des textes choisis afin d'interpeller les visiteurs et nourrir leur réflexion, le visiteur se rendra vers la sortie.

Comme vous le voyez, le projet concerné se veut ambitieux et devrait permettre au Fort de Loncin de jouer pleinement son rôle de sentinelle de la mémoire, en rappelant à tous que lorsqu'on ignore les leçons de l'histoire, on se condamne par la même occasion à répéter les erreurs du passé.

En ces temps où les extrémismes de tout bord resurgissent de toute part, la répétition de cette leçon n'est sans doute pas inutile.

La réalisation d'un projet d'une telle ampleur n'a évidemment pu se réaliser que grâce au concours et à la collaboration d'un certain nombre d'intervenants communaux et autres. Je tiens cependant tout particulièrement à mettre à l'honneur deux personnes. En effet, sans la première le projet n'aurait pu se réaliser, sans la seconde il n'aurait pu atteindre son degré de qualité actuel. Il s'agit d'une part du Ministre Michel DAERDEN, sans qui le Fort de Loncin n'aurait jamais pu bénéficier d'un projet d'une telle ampleur financière, et d'autre part de Monsieur Sylvain VANDERWALLE, membre du Front de Sauvegarde, dont la présence constante au Fort durant les travaux et les conseils éclairés constituèrent sans conteste des atouts majeurs pour la réussite du projet concerné. Je les en remercie toutes deux.

Je vous invite d'ores et déjà à participer nombreux aux traditionnelles cérémonies du 15 août prochain, afin de rendre un nouvel hommage à la garnison du Fort et de découvrir à cette même occasion la nouvelle physionomie du site. Pour ceux qui le désirent, une ouverture spéciale du Fort sera également programmée le samedi 11 août à 18H, nous espérons pouvoir vous y rencontrer à cette occasion nombreux et nombreuses.

Fernand MOXHET

## **EXTRAITS DU RAPPORT DU CURE DE L'ÉGLISE STE. FOY datant de 1919.**

*Archive de l'Evêché de Liège*

### **Les faits militaires 1914.**

La guerre trouva le Quartier Général de la III<sup>e</sup> Division d'Armée établi dans un grand immeuble, sis rue Ste. Foy, et faisant partie de la Fonderie de Canons. Le Général Leman, l'illustre défenseur de Liège, habitait une maison particulière, non loin de là, au quai St. Léonard n° 60.

Pendant les deux ou trois derniers jours de juillet et les premiers jours d'août 1914, c'est au Quartier Général de la rue Ste. Foy, que fut concentrée l'héroïque défense de Liège, dans les circonstances que l'on sait.

Pendant ces jours mémorables, le Quartier Général de la rue Ste. Foy, travaillant jour et nuit, fit face à toutes les difficultés du moment. Le Gouverneur de la place était tenu en communication avec les troupes par environ 24 automobiles, 17 motocyclettes, ainsi que par le téléphone et le télégraphe de campagne. Un service de gendarmerie et des barrières Nadar fermaient aux civils la rue Ste. Foy, tant du côté de la rue St. Léonard, que du quai de Coronmeuse.

L'enrôlement de plusieurs milliers de volontaires, commencé d'abord au local même du Quartier Général, se poursuivit ensuite dans une maison inoccupée, sise rue Ste. Foy n° 7.

Le premier trophée apporté au Quartier Général fut le bonnet de police d'un aviateur ennemi, descendu par le fort de Chaudfontaine.

Le 6 août 1914, vers 4 heures de matin, des bravos et des hurrahs frénétiques, poussés par la population de la rue St. Léonard, attirèrent l'attention de ce côté. C'était une automobile belge, découverte, se dirigeant vers la ville à une allure vertigineuse. Dans l'auto, un homme se trouvait debout, tenant largement déployé le drapeau du 89<sup>e</sup> régiment d'infanterie allemande, que nos braves venaient de prendre sur la route de Vivegnis, à l'entrée nord de Herstal, à proximité du Pont de Wandre.

### **Le coup de main de la rue Ste. Foy.**

Le jeudi 6 août 1914, vers 4½ heures du matin, une compagnie du 2° Chasseurs à pied allemands fit une reconnaissance dans le quartier du Nord, à Liège, et, descendant des hauteurs du Thier-à-Liège par la rue des Bayards, tenta une surprise sur le Quartier Général de la rue Ste. Foy. L'agent de police Clerbois fut réquisitionné d'office par l'ennemi pour conduire la colonne. Arrivés rue des Bayards, à hauteur du n° 87, les allemands firent prisonniers deux soldats belges désarmés ; dans la rue St. Léonard, ils arrêtèrent de même plusieurs gardes civiques. Parvenus près de l'église Ste. Foy, cent trente hommes environ s'arrêtèrent dans la rue St. Léonard, à hauteur de la rue Ste. Foy. Un petit détachement d'une vingtaine d'hommes obliqua à gauche et, dépassant en silence les barrières Nadar et le petit poste de gendarmerie, s'engagea dans la rue Ste. Foy, dans la direction du Quartier Général, dont les bâtiments se distinguaient des autres maisons tant par le poste d'infanterie, qui en gardait l'entrée, que par la présence au balcon d'un grand drapeau national. Jusque-là, ces étranges visiteurs avaient été pris pour des Anglais par la population, qui stationnait sur les trottoirs de la rue St. Léonard et ne se doutait nullement de ce qui allait arriver. Le commandant Marchand, reconnaissant l'ennemi, ordonne le feu et du coup l'échauffourée devient générale. Les Belges et les Allemands se fusillent à bout portant. Dans l'émotion du moment, beaucoup d'hommes tirent trop haut et les balles font des éraflures à deux mètres de hauteur dans les murs des maisons de la rue Ste. Foy. Les gendarmes déchargent leurs fusils, la population s'enfuit, et le groupe ennemi, resté dans la rue St. Léonard, tire à la fois dans la direction de la ville et dans la direction de Herstal. La lutte entre une vingtaine de Belges et cent cinquante Allemands dura environ un quart d'heure. Mais, dès que les deux officiers allemands, qui avaient conduit le petit groupe vers le Quartier Général, furent tombés, tous leurs hommes se dispersèrent et, assaillis çà et là par des soldats belges isolés, ils regagnèrent les hauteurs dites "des Vignes", par la rue St. Léonard et la rue Adolphe Borgnet. Le coup de main avait échoué.

Les pertes de part et d'autre s'établissent comme suit : dans la rue Ste. Foy, on releva 3 belges et 5 allemands tués. Les Belges étaient : le commandant Marchand, un sergent d'infanterie et le brigadier de gendarmerie Jacques Houba, né à Freux, province de Luxembourg, en 1889. De leur côté, les Allemands avaient perdu : un major, qui doit s'appeler Joachim von Alvensleber, un capitaine et trois hommes.

Dans sa retraite, l'ennemi eut à lutter dans la rue des Bayards contre quelques belges, qui tiraient de la rue Jean Baptiste Cools. Ces derniers eurent un sous-officier tué et un homme grièvement blessé. Ce petit engagement força l'ennemi à prendre le chemin de la rue Adolphe Borgnet, par la rue St. Léonard. A hauteur de la rue Aux Chevaux, les Allemands eurent encore deux tués et trois blessés, dont deux succombèrent chez Mme. Cornélis-Dehousse le même jour.

Le coup de main contre le Quartier Général fit plusieurs victimes dans la population civile. Pendant l'engagement de la rue Ste. Foy, Madame Delmotte, de la rue du Pommier, et Madame Dubois, de la rue Lamarck, furent grièvement blessées et moururent peu de jours plus tard. De plus, les fuyards allemands, en passant par la rue Adolphe Borgnet, tuèrent un père de famille, Mr. Nicolas Péters, et son fils Nicolas, jeune homme d'une vingtaine d'années, qui se trouvaient l'un et l'autre non loin de leur maison, à l'entrée de la rue Petit-Chêne.

La relation de cet épisode a donné lieu à des récits inexacts. On a dit que la surprise avait été faite par huit cavaliers et que tous ceux qui y prirent part avaient été tués. Ces détails sont absolument erronés. Pendant la journée du 6, des coups de feu furent entendus çà et là sur les hauteurs "des Vignes", notamment au-dessus de l'impasse Macors.

Après cette attaque, le Général Leman s'installa au fort de Loncin où il arriva le 6 vers midi. Quant au matériel du Quartier Général, il avait été évacué précisément la nuit précédente. Toutefois le drapeau belge continua à flotter au bâtiment du Quartier Général jusqu'au 14 août à midi. Le lendemain, un soldat ennemi enleva aussi le drapeau national qui jusque là avait flotté sur le clocher de Ste. Foy.

*J'ai retranscrit ce récit tel qu'il fut rédigé par Mr. le curé de Ste. Foy. Je n'y ai rien changé, même pas la ponctuation.*

*Pierre Lantin  
Ans, le 9 mai 2007*

## **Le 14° de Ligne à Liège en 1914**

Le 14° Régiment de Ligne a été créé par A.R. le 29 janvier 1874, en exécution de la Loi du 16 août 1873. Il a été formé par incorporation de 2 compagnies de 2° de Ligne, 3 cie. du 5°Li, 1 cie du 6°Li, 2 cie du 8°Li, 3 cie du 9°Li, 2 cie du 10°Li, 1 cie du 11°Li et 2 du 12°Li. Le 15 juillet 1875 il reçoit son drapeau des mains du Roi Léopold II à Beverloo.

Le régiment tient garnison à Malines, Gand et Anvers avant d'être envoyé à Liège en 1893 pour y participer à la défense de la position fortifiée. En 1914 il est commandé par le Colonel AEM Streitz jusqu'au 8 août puis par le Colonel AEM Lambert .

*(Fraternelle des anciens des 14°, 29°, 44° et 64° Régiment de Ligne 1926 et 1932)*

Le 14° Régiment de Ligne était formé à 4 bataillons de 3 compagnies chacun. Les compagnies étaient casernées dans les forts de la P.F.L. à raison d'une compagnie par fort (12 compagnies et 12 forts).

Le 1 août 1914, lors de la mobilisation, le régiment constitua 3 régiments distincts : le 14 Li, le 34 Li et le 14 de forteresse. Jusqu'au 3 août, les troupes furent employées uniquement à la mise en état de défenses de la position. Dans l'après-midi, on procéda à la formation des grandes unités. Le 14 Li, après avoir laissé dans chaque fort une garnison de 80 hommes (1 peloton), sous les ordres d'un officier, alla cantonner à Jupille, le 34 Li à Jupille et Bellaire et le 14 F à Angleur.

*(Historique succinct du 14° Régiment de Ligne (1914-1918), aux Editions de la Belgique Militaire 1924 page 9.)*

Dès le 31, les 2 régiments d'infanterie s'étaient constitués dans chaque brigade mixte. A la 3° Division, le 9° se dédoubla du 29° de Ligne, le 11° du 31°, le 12° du 32° et le 14° du 34°. En ce qui concerne ce dernier dédoublement, il est à remarquer que le 14° de Ligne occupait les forts à raison d'une compagnie par ouvrage. Les compagnies du 14°, laissant leur 3° peloton comme garnison des ouvrages, se séparèrent ensuite de celles du 34°, qui, dans le courant de l'après-midi, furent dirigées sur Bellaire. Quand aux compagnies du 14°, elles restèrent cantonnées à proximité de leur ouvrages respectifs pour s'y mobiliser. Les troupes d'infanterie de forteresse comprenaient les hommes de la classe 1906 et des classes plus anciennes. Le 14 F se trouvait le 1 août au soir à Angleur.

*(La bataille de Liège de A. De Schrijver, à l'Imprimerie H. Vaillant-Carmanne 1922 pages 14 à 16.)*

Il y a sur les glacis du front de gorge 12 baraquements. Ce sont les locaux de l'Ecole Régimentaire et les logements de la compagnie de commandant Duchesne.

*(L'épopée de Loncin de Laurent Lombard, aux Editions G. Leens en 1933 page 51.)*

Le 1 août, les compagnies du 14° de Ligne quittaient les forts pour n'y laisser chacune qu'un peloton comme le prévoyait le plan de mobilisation.

*(Rapport du général Leman sur la défense de Liège en août 1914 par Cdt. Georges Hautecler, publié par l'Académie Royale de Belgique en 1960 page 66.)*

En 1913, la garnison affectée à la défense de Liège bénéficia d'une notable augmentation. Au noyau des troupes de forteresse s'ajoute, entière, la 3° division d'armée.

*(Liège par le Colonel Bujac, aux Editions Van Oest & Cie 1919 page 19.)*

## **JOYEUSES PÂQUES!**

Dimanche 8 avril, jour de Pâques, fête de la Paix.

J'effectue la visite du Fort de LONCIN avec un touriste Allemand venu d'AACHEN.

Alors que nous arrivons à l'aplomb de la grande salle de rassemblement, je lui explique que 250 jeunes soldats reposent à jamais sous nos pieds. " Les pauvres! Me dit-il, quelle souffrance!" Et de me raconter qu'en 1917, son grand-père, volontaire alors âgé de 17 ans, se trouvait dans les tranchées du côté d'YPRES." "Le mien aussi, lui dis-je, il avait 27 ans."

Il me précisa que son aïeul avait alors été gazé à l'ypérite. "Le mien aussi", lui dis-je encore.

"Ce qui ne l'a pas empêché de fumer sa cigarette et de boire son verre jusqu'à un âge avancé!" ajouta mon visiteur avec un sourire mélancolique. "Le mien aussi" ajoutai-je.

Nous nous regardâmes, et, pensant à nos "pépés" respectifs, (que nos morts nous pardonnent!) là, sur le massif, ensemble, nous éclatâmes de rire! Pouvais-je espérer plus beau message de paix en ce jour de Pâques?

Jean-Pierre DELHAISE  
Membre du Comité, section F.N.C.  
ANS-ALLEUR-LONCIN.  
Guide bénévole au Fort de  
LONCIN.

## **FRAIPONT Elie-Antoine-Lambert**

Défenseur du Fort de LONCIN en AOUT 1914

(Notes fournies par son fils FRAIPONT Elie –S.I.)

Soldat milicien de la classe 1912 – né à Waremmé le 5 février 892.

---

Entièrement du service au Fort de LONCIN - Canonnier de 1<sup>o</sup> classe.

Profession IMPRIMEUR-EDITEUR. Mariage en 1919. ( 3 enfants )

---

Doté d'une robuste constitution physique - Dans toute la force de ses 22 ans, il rejoint son poste au Fort le 29 JUILLET 1914 avec les hommes de sa classe. Après avoir participé aux travaux de mise en état des abords de l'ouvrage et du dégagement du champs de tir immédiat, bien noté et ayant la confiance de ses chefs, il fut désigné en qualité de téléphoniste au bureau de tir en liaison avec les observatoires extérieurs, sous les ordres directs du Lieutenant MODARD – commandant de l'artillerie du FORT.

Comme tous ses camarades, il vécut l'agonie du Fort sous les bombardements de plus en plus violents de l'ennemi. A son poste de combat proche de la poudrière, il fut victime de l'explosion, étendu dans les décombres et les blocs de béton, il survécut au choc et aux flammes. Grand brûlé il connut de longs séjours en hôpital, grand invalide et mutilé, pour le reste de ses jours, il décéda à Waremme le 6 mai 1966 à l'âge de 74 ans. Son épouse, exemple de dévouement et de courage lui survécut et est décédée à Waremme en 1988 à l'âge de 93 ans.

## **COTISATIONS**

Je me permets d'attirer votre attention sur le petit rectangle ci-devant ; s'il est colorié de rouge, cela veut dire que nous n'avons pas encore eu le plaisir d'enregistrer votre cotisation pour 2006.

C'est peut-être un oubli, et si vous désirez continuer à nous aider dans notre combat pour préserver ce site chargé de gloire, et perpétuer la mémoire de ceux qui reposent sous les gravats, vous pouvez verser votre cotisation de 5 euros au compte 001/1122117/97.

Comme nul n'est infaillible, si vous constatez une erreur de notre part, veuillez accepter nos excuses et nous en informer.

Je vous rappelle aussi que pour un don de 30 euros minimum, une attestation d'immunité fiscale vous sera délivrée par nos soins en fin d'année.

Le Trésorier  
A. CORNET

## **15 AOUT 1914 - 15 AOUT 2007**

### **93<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'EXPLOSION DU FORT DE LONCIN**

## **PROGRAMME DES MANIFESTATIONS**

Mardi 14 août 2007 à 18H30

Souper Barbecue sur inscription sous le chapiteau dressé sur le parking du Fort.

Mercredi 15 août 2006 à 16H

- 15H Départ du Cortège au croisement de la rue de la Station et de la Grand route de Bruxelles
- 16H Cérémonie au Monument du Fort de Loncin.
- 16H45 Cortège au Fort et cérémonies à la plaque commémorative et au cratère où la flamme sera ravivée par un descendant d'un soldat du Fort. Ces cérémonies seront animées par la chorale des disciples de GRETRY.
- 17H20 Tir exécuté par une coupole du Fort, à l'heure de l'explosion du Fort.
- 17H30 Messe concélébrée sous chapiteau dans les fossés du Fort, et chantée par la chorale des disciples de GRETRY.

Verre de l'amitié sous le chapiteau dressé sur le parking du Fort.

### **BARBECUE – BARBECUE – BARBECUE – BARBECUE**

A l'occasion des 92 ans de la bataille de LIEGE, le Front de Sauvegarde du Fort de LONCIN à le plaisir de vous inviter à un souper barbecue le mardi 14 août 2006 à 18H30, sous son chapiteau dressé sur le parking du Fort.

Au menu, un assortiment de 5 viandes, crudités, sauces et pain

Prix : 14 € par personne, boissons non comprises.

Renseignements et inscriptions souhaitées pour le 10 août 2006 au 04/263.01.28

Paiement sur le compte FORTIS 001-1122117-97

### **LOI SUR LES ARMES - APPEL A TOUS**

Comme vous le savez sûrement tous, une nouvelle loi a été publiée en matière d'armes, et tout citoyen est tenu pour la date du 30 juin 2007, de déclarer toutes les armes à feu en sa possession. De façon succincte il s'agit de toutes les armes, à l'exception des armes de panoplie, et y compris de chasse.

Ensuite, l'octroi de détention de telles armes est soumis à différentes conditions telles que la production d'un certificat médical attestant de l'aptitude de manipuler des armes ou encore un certificat de fréquentation de stand de tir (loi du 8 juin 2006, M.B. du 9 juin 2006). C'est dans



ce contexte que notre association a introduit pour le Musée du Fort de Loncin une demande de licence de collection pour les armes qui ont été en usage lors des conflits 14/18 et 40/45.

Si certains d'entre vous possèdent de telles armes, et auraient l'intention de s'en débarrasser, sachez que notre Musée serait désireux de les recueillir afin d'être exposées de façon permanente ou lors des expositions thématiques qui seront organisées dans le cadre de nos projets. A toutes fins utiles je me tiens à votre disposition pour tous renseignements et peut être joint au 0498/38.76.93.

Fernand MOXHET  
Président

### **IN MEMORIAM**

Nous avons eu récemment à déplorer la perte de l'une de nos plus grandes sympathisantes, Nicole DELHAISE.

Depuis de nombreuses années par sa bonne humeur et sa gentillesse, elle illuminait nos réunions et nos cérémonies. Toujours attentives aux autres, elle avait un petit mot pour chacun et une attention pour tous.

Elle se comportait avec nous, comme avec son Jean-Pierre, c'est-à-dire comme la poule à l'égard de ses poussins. En la perdant, nous avons tous perdu une petite maman.

Jean-Pierre, au nom de l'ensemble des membres du Conseil d'administration et de nos amis, je te présente nos plus sincères condoléances et t'assurons de notre complet soutien.

Fernand MOXHET

### **PETIT SALUT AMICAL**

Un petit salut et remerciement à notre ami et membre Louis Renaud qui est venu depuis son lointain massif central nous faire un petit coucou afin de se rendre compte de visu de l'avancement et de la nature des travaux au fort.

Pour rappel c'est avec impatience que nous attendons pour publication dans coupoles, l'un de ses articles sur les batailles d'août et septembre 1914, côté français.

Fernand MOXHET

### **DONS RECUS RECEMMENT AU MUSEE**

De Monsieur DEPRE d'Alleur, différents livres se rapportant à la guerre de 14/18

De Monsieur DAVID d'Alleur, une tapisserie afférente au Roi Albert.